

L'IMPLICATION DES PARCS

LES DEUX PRINCIPAUX RÔLES



Sensibiliser



Conseiller

SOLLICITATION ET EXPERTISE

90% des Parcs sont sollicités par les services de l'Etat sur les projets d'ENR

sont consultés sur des projets hors de leur périmètre d'actions

60%

58% mentionnent des ENR dans leur charte

des Parcs indiquent être consultés en amont de projets d'énergie renouvelable

80%

LEUR CHAMPS D'ACTION

LA CONSULTATION EN AMONT : GAGE DE RÉUSSITE



Solliciter le Parc en amont et organiser une concertation en plateforme environnementale

Apporter de l'information objective sur les énergies renouvelables aux élus à travers des interventions d'experts



Faire connaître l'expertise, l'accompagnement et les outils existants pour le succès d'un projet ENR



Organiser des visites de terrain et partager les retours d'expérience



LES DIFFÉRENTS PROJETS D'ENR

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les énergies renouvelables (ENR) désignent des sources d'énergies naturelles qui se renouvellent en permanence. Ces cinq sources d'énergie sont :



hydraulique



éolien



biomasse



geothermique



photovoltaïque

QUELLES FAMILLES D'ENR DANS LES PARCS ?

3 familles d'ENR présentes dans les Parcs en moyenne.

Tout dépend des enjeux du territoire et des préconisations des Parcs

DÉVELOPPER UN PROJET D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

RESSOURCER VOS PROJETS



S'accorder avec les valeurs et les enjeux des Parcs : biodiversité, paysage, énergie...

POUR QUEL PUBLIC ?



Elus



Habitants
Grand public



Scientifiques
Professionnels



Associations